

**Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.**  
**Question orale de G. VAN GOIDSENHOVEN, Conseiller communal, relative au**  
**marché annuel d'Anderlecht 2019.**

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Le 17 septembre dernier s'est tenu notre marché annuel, événement majeur de la vie anderlechtoise.

Nonobstant des conditions climatiques favorables, force est de constater que ce dernier marché ne fut pas un grand cru. Manifestement la fréquentation était en berne et nombre d'exposants ont exprimé leur déception. Un élément a particulièrement marqué le public du marché annuel, c'est le vide qui régnait dans toute une série de rues manifestement intégrées dans le périmètre du marché. Ainsi, par exemple, la rue de Formanoir comptait deux échoppes esseulées.

Ainsi, pouvez-vous me dire quelles sont les raisons de ces « ruptures » préjudiciables dans le circuit du marché. Pourquoi certaines rues étaient-elles quasiment vides ? Comment comptez-vous éviter cette regrettable situation lors de la prochaine édition ? La commune juge-t-elle nécessaire de réduire le périmètre du marché ?

Madame l'Échevine ROEX donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen ROEX geeft lezing van het volgende antwoord :

La partie « braderie » était confiée à « L'Association des Commerçants de la Rue Wayez ». On peut être satisfait de leur gestion et les rues désertées par le passé ont été améliorées cette années. La majorité des commerçants sédentaires qui ont souhaité que leur emplacement reste libre ont remarquablement respecté leur engagement en plaçant une échoppe devant leur vitrine. A côté des sédentaires, il y a eu 124 marchands ambulants extérieurs dans tout le périmètre. En effet la rue de Veeweyde et la rue Paul Janson étaient bien remplies, voire trop remplies, de même que la rue Wayez et le petit bout place de la Vaillance. Nous n'avons pas eu d'incident majeur quant au placement des différents commerçants par l'association.

La Brocante était gérée par la « Fédération des Artisans de Belgique » (F.A.B.). C'est satisfaisant dans le sens où l'ensemble de la rue Saint-Guidon était presque complètement occupée. On ne s'attendait pas à autant d'exposants pour le première tenue de la brocante dans cette rue.

Pour la partie artisanale, rue du Village et de Formanoir, il y a en effet eu un souci de la part de la F.A.B. qui gérait cette partie. Il était bien spécifié dans le contrat qu'elle devait remplir ces deux rues. Pendant tout le mois d'été, le service « Economie » a pris contact avec la F.A.B. pour voir s'il avait suffisamment de candidats ambulants. Aucun problème ne nous a été transmis de sa part. Quant à la rue du Village, disons que c'était le service minimum ; il y avait quelques nouveaux commerçants mais il restait des espaces libres et la rue de Formanoir était totalement vide.

La concession avec la F.A.B. est valable pendant 2 ans, le Collège va établir un procès-verbal de carence pour lui démontrer qu'il n'était pas content avec la rue vide.

Monsieur le Bourgmestre-Président ajoute que le Collège tient toujours compte de la

situation d'une année pour l'année suivante. En 2018, il n'y avait rien dans la rue Saint-Guidon, cette année-ci elle était remplie du début à la fin. Il faut aussi signaler les efforts faits par la commune : place de la Vaillance et place de la Résistance, il y avait énormément de monde et énormément d'activités. Les gens étaient très contents. Il faut voir aussi les réussites au sein du marché annuel et pas uniquement les manques, manques que l'on tentera de corriger l'an prochain.

G. VAN GOIDSENHOVEN ne partage pas l'enthousiasme de Monsieur le Bourgmestre-Président car le ressenti n'était pas exceptionnel, mais c'est sa part de subjectivité. Par contre, les rues vides étaient très impactantes sur l'ambiance générale du marché. S'il y a eu carence, il invite le Collège à y remédier et à poursuivre la réflexion pour faire de ce marché un moment de convivialité. Il faut le renouveler car il s'essouffle progressivement année après année.